

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	13	14

2-1909/2022

Date de la convocation

13 septembre 2022

Date d'affichage

13 septembre 2022

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON
SEANCE DU 19 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf septembre à vingt-et-une heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

Présents : MM. Guy CAZALET, Jean-Pierre BRITIS, Frédéric CATHALOGNE, Patrick CHAUVIN, Yannick CLAVERIE, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Grégory PALENGAT, Patrick PAREDES, Mmes Pascale BESTI, Sandrine DUMARTIN, Fanny MARTHOU-DELALANDRE, Elisabeth POUTS.

Absente : Mme Stéphanie RELEA

Excusés : M. Guy BITAILLOU (ayant donné parocuration à M. Guy CAZALET).

Secrétaire de séance : Mme Fanny MARTHOU-DELALANDRE

Objet : détermination du montant de la subvention à verser à chaque association en 2022

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 14 avril 2022, la commune a voté un montant total de subventions à verser aux associations de 4.850,00 € sous conditions en fonction de leur activité.

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité

FIXE les montants suivants à verser aux associations au titre de l'année 2022.

SUBVENTIONS	BUDGET 2022
6574 Association, personne morale	
ASS LE TENNIS CLUB GABASTONNAIS	0,00
ASS PARENTS D'ELEVES	1.550,00
CLUB DE GYM GABASTONNAIS	250,00
FC DES 2 VALLEES	1.000,00
FNACA	50,00
FOYER RURAL	1.300,00
LA BOULE GABASTONNAISE	200,00
STE DE CHASSE DE GABASTON	500,00
TOTAL DES SUBVENTIONS	4.850,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Guy CAZALET

